

CONCERTATION PRÉALABLE pour l'aménagement de la RN88 entre l'A75 et Barjac



1^{er} juin au 12 juillet 2026

PARTICIPEZ ET CONTRIBUEZ



Pourquoi une nouvelle concertation ?

En 2006, un projet global d'aménagement de la RN88 entre l'A75 et le Puy-en-Velay a été présenté à la population dans le cadre d'une première phase de concertation : un fuseau d'études préférentiel est retenu, comprenant l'aménagement de la section entre l'A75 et Barjac.

Depuis, ce projet initial a été questionné pour s'adapter aux contraintes budgétaires actuelles et se conformer aux orientations du Grenelle de l'Environnement.

Ce nouveau temps d'échange avec les acteurs locaux est organisé par l'État, pour permettre à chacun de s'exprimer sur le projet, son opportunité, ses objectifs et ses caractéristiques principales alors que toutes les options sont encore possibles.

C'est à partir de vos avis et du bilan de la concertation que l'État déterminera les suites à donner à ce projet d'aménagement.

Retrouvez toutes les informations sur le projet et les modalités de participation sur le site de la concertation : www.rn88-a75-barjac.fr

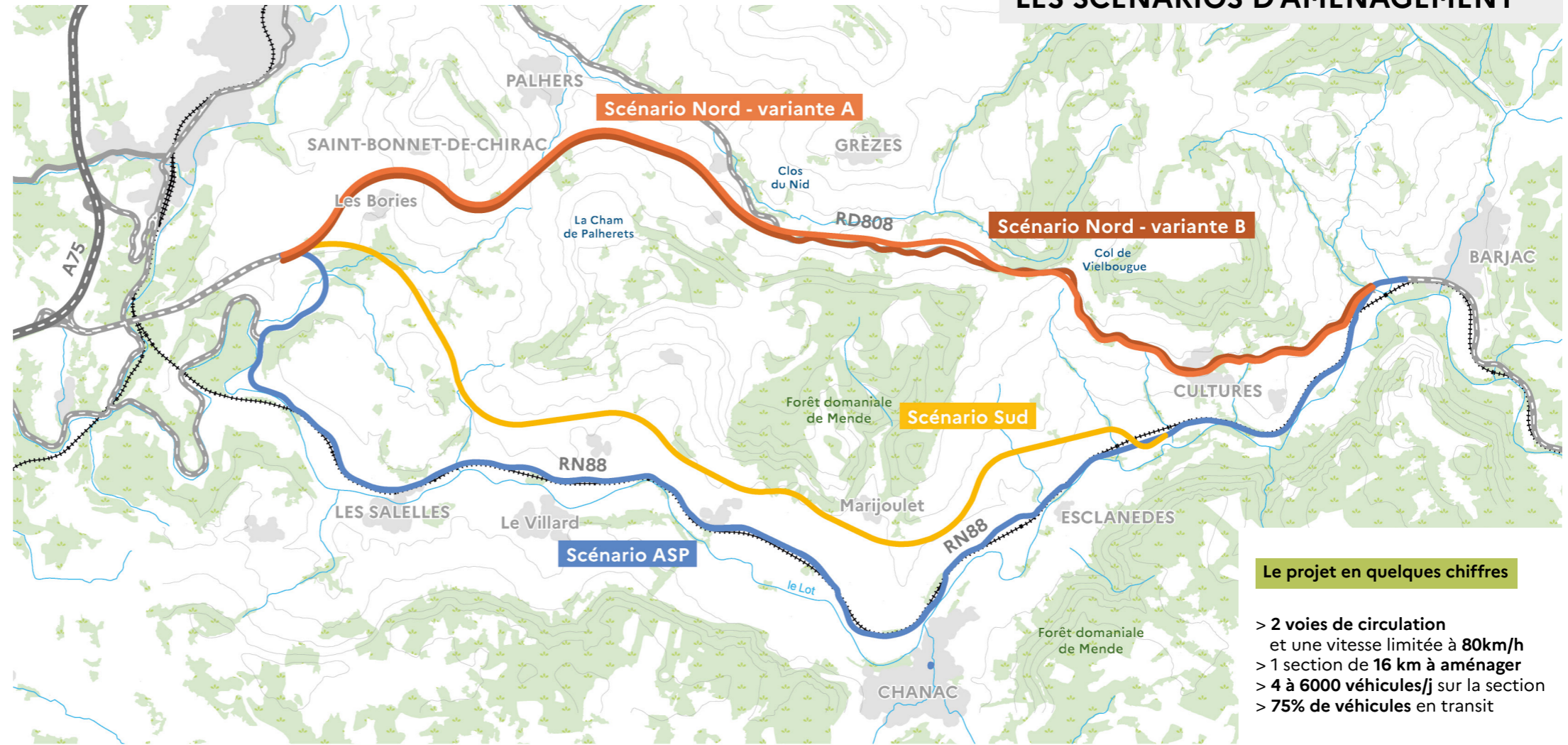


5 OBJECTIFS PRINCIPAUX



- Améliorer la desserte de Mende, et soutenir le développement du territoire
- Réduire et fiabiliser le temps de parcours en limitant les ralentissements et les variations de vitesse
- Améliorer le confort de circulation grâce à la création de possibilités de dépassement sécurisées
- Renforcer la sécurité des usagers et des riverains
- Améliorer le cadre de vie des habitants situés à proximité de la RN88.

LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT



Le projet en quelques chiffres

- > 2 voies de circulation et une vitesse limitée à 80km/h
- > 1 section de 16 km à aménager
- > 4 à 6000 véhicules/j sur la section
- > 75% de véhicules en transit

COMPARER LES SCÉNARIOS

POUR MIEUX CHOISIR

Favorable ● ● ● ● Défavorable

		Aménagement sur place	Scénario Nord A	Scénario Nord B	Scénario Sud
Fonctionnalité - Sécurité - Attractivité	Temps de parcours	●	●	●	●
	Sécurité routière	●	●	●	●
	Attractivité du territoire	●	●	●	●
Environnement naturel - Paysage	Réutilisation voiries existantes	●	●	●	●
	Milieux naturels (eau, biodiversité)	●	●	●	●
	Paysages	●	●	●	●
Environnement humain	Milieu humain	●	●	●	●
	Agriculture	●	●	●	●
	Technique - Construction	●	●	●	●
Procédures administratives		●	●	●	●
Coût		●	●	●	●

Scénario Aménagement Sur Place (ASP)

Longueur : 16 km
Temps de parcours : 13 min
Aménagements :
 Dénivellation de la RN88 au droit de 3 passages à niveaux
 Création d'un créneau de dépassement
 Sécurisation de 9 carrefours
Coût : 65M€

Scénario Nord - Variante A

Longueur : 8,85 km en tracé neuf et 3,7 km en reprise de la RD808
Temps de parcours : 10,5 min
Aménagements :
 4 créneaux de dépassement
Coût* : 125 à 140 M€

Scénario Sud

Longueur : 10,3 km en tracé neuf
Temps de parcours : 10 min
Aménagements :
 5 créneaux de dépassement
 4 viaducs
Coût* : 350 à 425 M€

Scénario Nord - Variante B

Longueur : 5,7 km en tracé neuf et 6,5 km en reprise de la RD808
Temps de parcours : 11 min
Aménagements :
 4 créneaux de dépassement
Coût* : 110 à 115 M€

(* selon les caractéristiques du projet)

PARTICIPEZ ET CONTRIBUEZ

La concertation préalable se déroule du 1er juin au 12 juillet 2026.
6 semaines pour s'informer et s'exprimer grâce aux différents moyens proposés.

S'informer



Un dossier de concertation à disposition de tous en mairies de Barjac, Chanac, Cultures, Esclanèdes, Grèzes, Les Salelles, Palhers, Saint-Bonnet de Chirac et à la préfecture de la Lozère



Un site internet dédié pour retrouver tous les documents de la concertation :
🌐 rn88-a75-barjac.fr

Échanger



4 réunions publiques de présentation du projet et d'échanges

Chanac

Mercredi 3 juin à 20h

📍 Salle polyvalente

Grèzes

Mercredi 10 juin à 20h

📍 Salle des fêtes

Barjac

Mercredi 24 juin à 20h

📍 Salle des fêtes

Mende

Jeudi 11 juin à 17h

📍 Salle Urbain V
10 chemin de St Ilpide

Esclanèdes

Jeudi 11 juin à 20h30

📍 Salle communale

1 réunion publique à mi-concertation

d'échanges sur les premiers retours

Des permanences du maître d'ouvrage sont organisées dans chaque commune. Les dates et horaires sont à retrouver sur le site internet dédié.

S'exprimer



Dans les registres de la concertation accessibles en mairies, lors des réunions publiques et des permanences du maître d'ouvrage

En ligne sur le site internet dédié :

www.rn88-a75-barjac.fr

> Registre dématérialisé

Par mail à l'adresse :

amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr

Par courrier à l'adresse :

DREAL Occitanie – Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

UNE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC GARANT

La concertation préalable du public s'inscrit dans un long processus de réalisation d'une opération routière. Cette étape clé permet de débattre de l'opportunité, des objectifs, et des caractéristiques principales de l'aménagement alors que toutes les options sont encore possibles.

Pour suivre cette concertation, une garante, neutre et indépendante Mme Sophie GIRAUD a été désignée par la Commission Nationale du Débat Public. Elle assure la sincérité et le bon déroulement de la concertation en favorisant la participation et l'expression du public.

Au cours de la concertation, le public peut la contacter par mail :

sophie.giraud@garant-cndp.fr